

VERBERIE au XIXe Siècle (II)

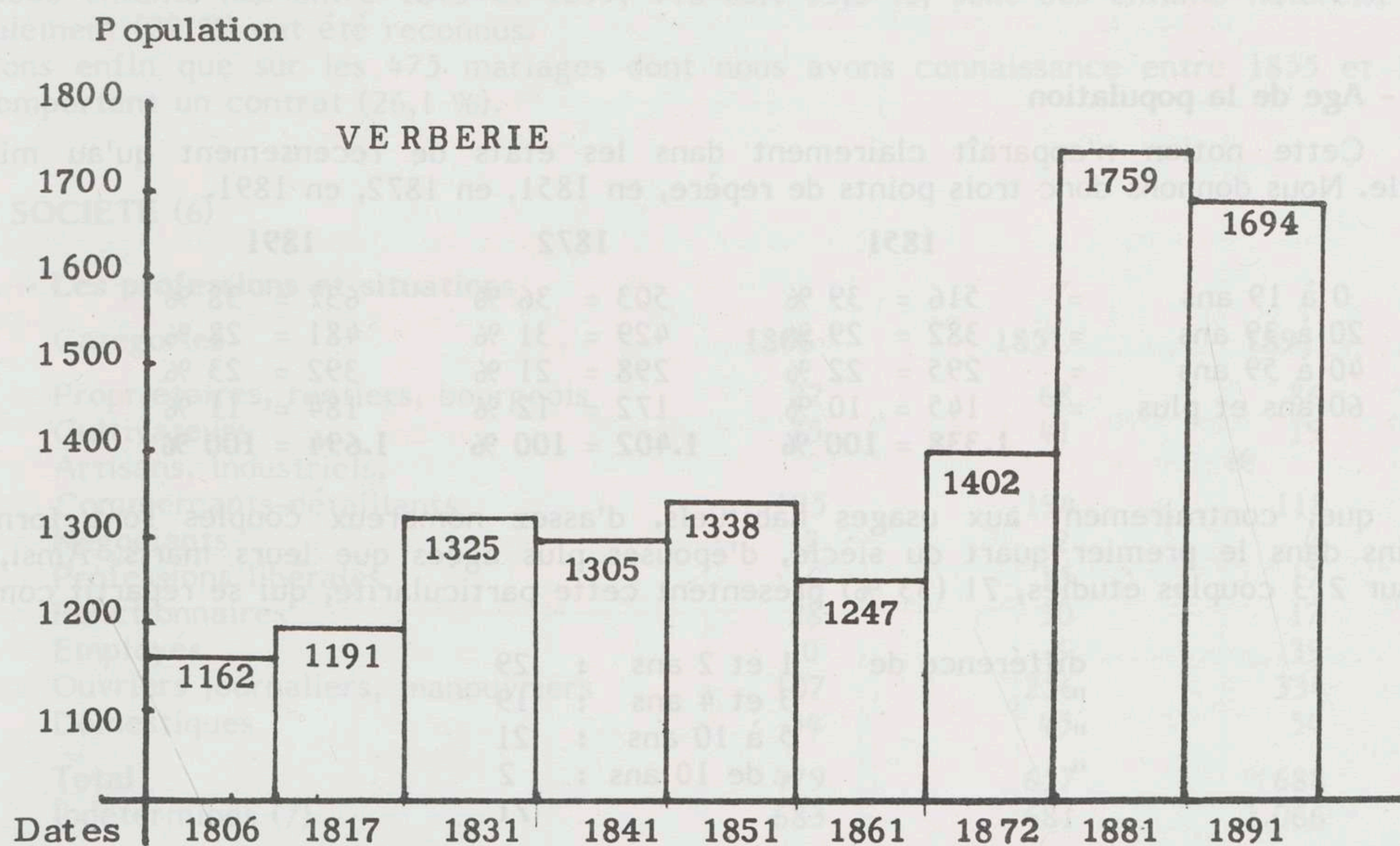
Nicole et Louis BARDON

II) ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

I) LA POPULATION (I)

1.1. - Population totale

Le tableau ci-dessous exprime la démographie de Verberie au cours du XIXe siècle, de 10 en 10 ans environ, entre 1806 et 1891. Il montre une augmentation globale de 46 %. A titre de comparaison, l'augmentation, pendant la même période, a été à Compiègne de 78 %, à Crépy-en-Valois de 86,7 %, à Pont Sainte-Maxence de 0 % (l'essor de la population pontoise ne date que des années 1945-1950), à Senlis de 30, 2 % (2).



Les formulaires créés par l'administration pour servir aux recensements comportent également des rubriques, fort intéressantes par les renseignements complémentaires qu'elles fournissent. Malheureusement ces rubriques ne sont pas constantes, et varient d'une année à l'autre, ce qui empêche une observation régulière sur toute la période qui nous intéresse.

(1) A.D.O. A.C. Verberie déposées. 2 F I

(2) Selon R. Lemaire in "Paroisses et Communes de l'Oise", Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris 1976.

2.2. - Répartition par sexes et situations de famille

1831	garçons	346 =	26 %
	hommes mariés	280 =	21 %
	veufs	41 =	3 %
	filles	317 =	24 %
	femmes mariées	279 =	21 %
	veuves	62 =	5 %
		1.325	100 %
1861	garçons	276 =	22 %
	hommes mariés	286 =	23 %
	veufs	35 =	3 %
	filles	281 =	23 %
	femmes mariées	291 =	23 %
	veuves	78 =	6 %
		1.247	100 %
1891	garçons	393 =	22 %
	hommes mariés	380 =	23 %
	veufs	31 =	2 %
	filles	398 =	24 %
	femmes mariées (3)	385 =	23 %
	veuves	107 =	6 %
		1.694	100 %

2.3. - Age de la population

Cette notion n'apparaît clairement dans les états de recensement qu'au milieu du siècle. Nous donnons donc trois points de repère, en 1851, en 1872, en 1891.

	1851	1872	1891
0 à 19 ans =	516 = 39 %	503 = 36 %	637 = 38 %
20 à 39 ans =	382 = 29 %	429 = 31 %	481 = 28 %
40 à 59 ans =	295 = 22 %	298 = 21 %	392 = 23 %
60 ans et plus =	145 = 10 %	172 = 12 %	184 = 11 %
	1.338 = 100 %	1.402 = 100 %	1.694 = 100 %

Notons que, contrairement aux usages habituels, d'assez nombreux couples sont formés, au moins dans le premier quart du siècle, d'épouses plus âgées que leurs maris. Ainsi, en 1817, sur 213 couples étudiés, 71 (33 %) présentent cette particularité, qui se répartit comme suit :

différence de	1 et 2 ans	:	29
"	3 et 4 ans	:	19
"	5 à 10 ans	:	21
"	+ de 10 ans	:	2
			71

Le plus vieux couple concerné a 70 ans, ce qui fait remonter la tendance au milieu du XVIIIe siècle. A l'inverse, les couples où le mari devance sa femme de 20 ans et plus sont rares : il en existe 4 en 1817.

(3) Y compris deux divorcées

2.4. - Mouvement de la population (4)

Périodes	Naissances	Mariages	Décès
1803 - 1812	401	94	377
1813 - 1822	389	82	312
1823 - 1832	442	95	413
1833 - 1842	442	118	366
1843 - 1852	421	98	365
1853 - 1862	363	93	298
1863 - 1872	430	124	384
1873 - 1882	436	102	370
1883 - 1892 (5)	302	80	302
1893 - 1899	328	92	249
	3.954	978	3.436

Le total des naissances est de 15 % en excédant sur les décès (chiffre normal pour l'époque), alors que nous avons vu que l'expansion démographique était de 46 % du début à la fin du siècle. Il en résulte que la différence, soit 31 %, est à mettre au compte de nouveaux habitants, venus de l'extérieur s'installer à Verberie. Notons qu'en 1881, année de la plus forte population, sur 1759 habitants, 801 (46 %) sont nés dans la commune, 486 (28 %) dans le département de l'Oise, 427 (24 %) dans d'autres départements, et seulement 45 (2 %) à l'étranger.

Sur 1.066 enfants nés entre 1843 et 1899, 142 soit 13,3 %, sont des enfants naturels, dont 31 seulement (22 %) ont été reconnus.

Signalons enfin que sur les 475 mariages dont nous avons connaissance entre 1855 et 1899, 124 comportent un contrat (26,1 %).

3) LA SOCIETE (6)

3.1. - Les professions et situations

Catégories	1806	1851	1891
Propriétaires, rentiers, bourgeois	22	68	86
Cultivateurs	75	41	19
Artisans, industriels, Commerçants-détaillants	195	194	118
Négociants	2	2	4
Professions libérales	16	15	17
Fonctionnaires	28	30	17
Employés	0	6	39
Ouvriers journaliers, manouvriers	107	256	334
Domestiques	34	45	54
Total	479	657	688
Indéterminés (7)	683	681	1.066
Total population	1.162	1.338	1.694

- la progression très importante (de 1 à 5) de la catégorie des propriétaires, rentiers et bourgeois est essentiellement liée à celle des rentiers. Il s'agit d'un phénomène bien connu du siècle, dû à la stabilité de la monnaie.

(4) A.D.O. A.C. Verberie déposées. Etat Civil de 1803 à 1854, puis I F I, qui donne quelques chiffres statistiques complémentaires.

(5) Déficit en 1885, 1886 et 1887.

(6) A.D.O. A.C. Verberie déposées. 2 F I

(7) Femmes au foyer, enfants, vieillards, indigents.

- parmi les cultivateurs figuraient, au début du siècle, un certain nombre d'individus qui travaillaient, à la bêche, de minuscules lopins de terre. Ils disparaissent peu à peu, sans doute pour devenir journaliers ou manouvriers, et ne subsistent, en 1891, que des agriculteurs au sens actuel du terme.

- les industriels sont peu nombreux, au moins jusque dans les années 70. Une note de 1851 signale, depuis 1846, une "décroissance de plusieurs établissements industriels tels que fabriques de passementerie, maroquin et brosses". Ce sont donc principalement les artisans et les commerçants-détaillants qui forment les chiffres que nous voyons.

- les négociants sont en petit nombre, ce qui peut surprendre si l'on considère l'existence dans la commune d'un port sur une rivière navigable.

- les professions libérales regroupent le curé et, à certains moments, le pasteur, les médecins, vétérinaires, sages-femmes, pharmaciens, banquiers, géomètres, notaires, huissiers, ménétriers, organistes ...

- les fonctionnaires (de l'Etat, du département, de la commune) comprennent, entre autres, les gendarmes et les instituteurs.

- les employés ne figurent vraiment que lorsque se développe l'industrie.

- de même, la main d'oeuvre de base (ouvriers, manouvriers, journaliers) prend un certain essor dans la seconde moitié du siècle.

- le chiffre des domestiques accompagne la progression de celui des "propriétaires, rentiers et bourgeois".

3.2. - Les degrés de fortune

Nous pensions trouver les informations relatives à ce chapitre dans la série G I des archives communales. Malheureusement, en ce qui concerne Verberie, cette série est en déficit important : la plupart des années manquent et les quelques volumes qui subsistent sont difficilement utilisables en raison de leur mauvais état.

Nous nous sommes efforcés de pallier cette difficulté en utilisant la feuille de recensement de 1831, qui indique le total des quatre impositions directes payé par chaque contribuable en 1830 :

	jusqu'à 5 F	de 5,01 à 10 F	de 10,01 à 30 F	de 30,01 à 50 F	de 50,01 à 100 F	100 F 01 et plus	Total
Propriétaires, bourgeois, rentiers	5	12	14	5	4	2	42
Cultivateurs	0	6	25	8	4	3	46
Industriels, artisans, commerçants-détaillants	8	18	39	20	10	4	99
Professions libérales	0	0	1	1	1	1	4
Fonctionnaires	0	1	3	1	0	0	5
Employés	0	0	2	0	0	0	2
Ouvriers, manouvriers, journaliers	12	27	30	0	0	0	69
Indéterminés	4	2	12	1	0	0	19
TOTAL	29	66	126	36	19	10	286

- parmi les propriétaires, bourgeois et rentiers, se trouvent 28 veuves :

4	dans la catégorie de	0 à 5 F
8	"	5,01 à 10 F
11	"	10,01 à 30 F
3	"	30,01 à 50 F
2	"	50,01 à 100 F

- parmi les plus imposés des industriels, artisans et commerçants-détaillants, on trouve de 50,01 à 100 F : 1 meunier, 3 limonadiers et cabaretiers, 2 épiciers, 1 tuilier, 1 charron, 1 marchand de drap, 1 boucher.

- 100 F et au-dessus : 2 aubergistes, 1 meunier à huile, 1 manufacturier.

3.3. - Les salaires et les prix

Nous disposons à ce sujet de renseignements assez nombreux, mais épars et souvent peu détaillés.

Les ouvriers, journaliers et manouvriers sont payés à la journée, sans nourriture. Cette journée est généralement de 10 à 12 heures. Elle vaut, vers 1820, de 1 à 2 F, selon le travail à effectuer. En 1865, le manouvrier de base reçoit 2 F. En 1892, une statistique industrielle donne les indications suivantes :

Etablissement employeur	Catégorie professionnelle	Prix de la journée en francs	Durée de la journée en H.
moulin	contremaître	8	12
"	ouvrier	4 à 5	12
"	manoeuvre-charretier	3	10
usine à gaz	contremaître	3,50	?
charpente	ouvrier	3,50 à 4	10
maçonnerie	ouvrier	3 à 3,50	10
"	manoeuvre	2,50 à 3	10
scierie mécanique	ouvrier	3,50	12
"	manoeuvre-charretier	3	10
"	enfant	2	10
charron	ouvrier	4	12
tuilerie	ouvrier	4	10
"	enfant	1,50 à 2	10
menuiserie	ouvrier	5	12
chamoiserie	ouvrier	3,50	12
four à plâtre	ouvrier	4	10
"	manoeuvre-charretier	3	10
maréchalerie	ouvrier	4	12
serrurerie	ouvrier	5	12
vannerie	ouvrier	2,50 à 3,50	11
"	femme	1,25 à 2	10
"	enfant	1 à 2	10
brosserie	contremaître	5	12
"	ouvrier	3,50	10
"	femme	1,75	10
"	enfant	1,50	10

Dans le tableau ci-dessous sont résumées les variations, au cours du siècle, de quelques rémunérations de fonctionnaires et employés communaux :

	1810	1825	1840	1855	1870	1885	1892
Traitement du :							
Secrétaire de Mairie	200	200	250	250	500	650	650
Receveur municipal	-	79	230	350	560	715	872
Salaire du :							
Garde-Champêtre	-	550	400	500	650	650	710
Remonteur de l'horloge	66	56	90	75	60	40	40
Tambour des pompiers	-	-	-	20	25	30	30
Cantonnier communal	-	-	-	500	650	750	750
Tambour afficheur	30	30	30	30	40	40	40
Sonneur	-	10	12	40	100	100	100
Traitement de :							
L'instituteur	-	900	900	1275	1400	1450	?
L'institutrice	50	800	850	1300	1200	1350	?

La brusque augmentation, en 1855, des traitements de l'instituteur et de l'institutrice provient de ce que le produit de l'écolage y est désormais forfaitairement intégré.

Le pain étant la base de l'alimentation de la plus grande part de la population, son prix est particulièrement significatif. Dans la première période du siècle, l'inorganisation du marché entraîne des variations de cours importants, selon que la moisson a rempli les greniers ou que, au contraire, la soudure s'avère difficile. Pour limiter la spéculation, qui ne manque pas d'aggraver les fluctuations, on a recours à la taxation. Ainsi le Kg de pain bis-blanc, le moins cher, coûte successivement :

0 F 35 en thermidor an X
 0 F 25 en fructidor an X
 0 F 30 en germinal an XI
 0 F 20 en octobre 1808
 0 F 45 en mai 1812
 0 F 40 en août 1812

Le prix se tient ensuite entre 0 F 20 et 0 F 40, selon les saisons, jusqu'en 1823, date à laquelle la taxation cesse à Verberie. Nous savons toutefois qu'à Senlis les cours ont oscillé entre 0 F 21 et 0 F 34 de 1820 à la fin du siècle, la commercialisation ayant été rationalisée, et les trafics ayant disparu.

Il n'en reste pas moins qu'un manouvrier, dont le salaire quotidien était de 1 F à 2 F, et qui consommait avec sa famille 2 Kgs par jour, voyait son précaire équilibre financier menacé par une hausse de 10 centimes.

Le Kg de viande de boeuf était au prix moyen de 0 F 80 à Verberie, en 1815. Pour des morceaux de première qualité, il valait à Senlis 1 F 20 en 1830, 1 F 29 en 1861, 1 F 48 en 1893.

Notons enfin que, en 1815, le vin valait 0 F 33 le litre, la bière et le cidre 0 F 125 et l'eau de vie 1 F 45.

4) L'ORGANISATION SOCIALE

4.1. - La charité publique (8)

Elle est assurée par l'Hospice, dirigé par le Bureau de Bienfaisance, où figurent le curé et plusieurs conseillers municipaux. Le Bureau de Bienfaisance est lui-même très

(8) A.D.O. A.H. Verberie déposées. I L I à I L 4.

dépendant du Conseil, qui exerce sur lui une surveillance étroite. Fondé en 1693 par la réunion des deux maladreries de la Madeleine de Verberie et de Brassoire (près de Morienvall), l'Hospice dispose d'un budget annuel qui, à partir de 1846, se tient généralement entre 6.000 et 7.000 F. Les propriétés de l'établissement contenaient 26 hectares labourables à Verberie et Saint-Vaast, et 55 hectares sur Brassoire, constituant un revenu de 4.250 F. Malheureusement, ce dernier domaine, revendiqué par Morienvall dès 1790, échappa à Verberie par un décret impérial du 19 janvier 1861.

Au XIXe siècle, l'Hospice n'accueille pratiquement plus de malades alités. Il distribue aux indigents des secours en nature : pain, viande, vin (très rarement), bois de chauffage, médicaments. Il participe également à l'écolage gratuit et règle les frais d'inhumation des personnes qu'il assiste (5 F au curé, 5 F pour le cercueil, 4 F pour le montage du poêle). Les secours sont évidemment distribués en fonction de la situation de chaque intéressé, vieillards, veuves, orphelins, infirmes, familles nombreuses et pauvres :

ANNEES	NOMBRE DE BENEFICIAIRES			
	Pain	Viande	Vin	Bois de chauffage en hiver
1802	39	2	?	?
1820	35	3	1	?
1830	42	11	0	12
1840	43	19	0	12
1850	48	25	0	12
1860	53	25	0	23
1870	53	17	0	20
1880	41	20	0	22
1890	38	15	0	12
1899	53	29	0	14

Il faut également noter qu'à chaque fête carillonnée, le conseil municipal fait distribuer des victuailles aux pauvres.

Certaines familles sont assistées par des particuliers. Trois ou quatre personnes seulement se livrent habituellement à la mendicité, qui est d'ailleurs interdite.

4.2. - La santé

Le corps médical est, au début du siècle, constitué par deux officiers de santé (9) et une sage-femme.

Il y a aussi, vers 1817, deux personnages qui se disent "guérisseurs de la teigne" : il s'agit de Pierre Mahon, 78 ans, qui semble être par ailleurs officier de santé et d'un certain Lemaire, âgé de 29 ans. Tous deux quittent rapidement la scène.

En 1841, apparaissent un pharmacien et un "artiste-vétérinaire". En 1856, Verberie dispose en outre d'un herboriste. Jusque là, les médicaments usités (arsenic, réalgar, sublimé corrosif, vert-de-gris, et autres poisons) étaient vendus sans contrôle sérieux par les épiciers-droguistes. En 1817, un contrôle de la mairie constate que ces substances ne sont même pas enfermées à clé, et que nul registre ne rend compte des doses délivrées, comme en dispose la loi du 11 avril 1803.

(9) Un officier de santé diffère d'un docteur en médecine par la nature des études poursuivies : alors que l'officiat s'obtient à la suite de stages pratiques auprès de docteurs ou dans les hôpitaux, le doctorat résulte d'études dans les facultés. Les officiers de santé ne sont d'ailleurs pas de plein exercice : certaines interventions leur restent interdites, et réservées aux docteurs.

En 1859, pour la première fois, un docteur en médecine vient s'installer à Verberie. En 1869, disparaît le dernier officier de santé (J.F. Dufour, qui a été maire). En 1873, il n'y a plus de vétérinaire, ce qui peut résulter de l'amélioration des communications, mais aussi d'une diminution du cheptel. A la fin du siècle, la commune disposait de deux docteurs en médecine, d'une sage-femme et d'un pharmacien (Gustave Bouffet, qui a laissé son nom à l'ancienne rue des Ecoles).

La mortalité infantile (jusqu'à 5 ans, enfants morts-nés non compris) est l'un des aspects les plus significatifs de la santé d'une communauté. Pour Verberie, nous ne disposons de chiffres sûrs que pour les toutes premières années du siècle, puis à partir de 1855. Ainsi, de 1800 à 1803, la proportion moyenne est de 33,3 % des naissances. De 1855 à 1899, elle est de 36,2 %. Ces chiffres sont d'environ 10 % supérieurs à ceux de la moyenne nationale. Ils concernent principalement les enfants jusqu'à 1 an : 66,8 % du total de la mortalité infantile. Ce phénomène peut être attribué aux mauvaises conditions d'hygiène qui président aux accouchements et aux soins donnés aux nouveaux-nés.

Dès février 1817, le conseil municipal incite la population à se soumettre à la "légère, mais utile opération" de la vaccine contre la variole.

Il n'y a pas eu, pendant le siècle, d'autre grave épidémie que celle du choléra, en 1832 : apparue à Verberie le 15 avril, elle y atteignit 63 personnes, dont 29 moururent.

4.3. - L'instruction

L'instruction a toujours été l'objet de l'attention du Conseil de Verberie : dès le 13 fructidor an VIII, il demande le rétablissement de l'école des filles, fondée en 1729 par les Soeurs des Ecoles Chrétiennes. Quelques jours après, un instituteur public est nommé pour les garçons, avec la rémunération mensuelle suivante, versée par les parents : 5 décimes pour ceux qui apprennent à lire, 7,5 décimes lorsque, en outre, ils apprennent à écrire, et 1 F lorsqu'ils abordent le calcul.

Les moyens d'instruction se développent peu à peu : en 1819, ouverture d'une école d'Enseignement mutuel, où des moniteurs, choisis parmi les meilleurs élèves, aident le maître à instruire leurs condisciples. Vingt ans plus tard, cette forme d'enseignement sera à demi abandonnée, en raison du manque de moniteurs. La pratique religieuse fait partie de l'éducation ainsi dispensée, et, chaque dimanche, les élèves sont conduits à l'église par les moniteurs, pour assister aux offices. L'instituteur touche par an 500 F de la commune, et 400 F de l'Hospice. En outre, chaque élève lui paie 0 F 50 par mois jusqu'à 7 ans et 1 F au-delà de cet âge. C'est ce qu'on appelle l'écolage, dont sont dispensées les familles dans le besoin, la commune réglant leurs parts à l'instituteur ou à l'institutrice.

EVOLUTION DE L'INSTRUCTION / Personnes sachant lire et écrire		
Année	Nombre de personnes	% de la population totale
1806	617	53
1831	679	51
1872	1.018	73

En 1850, l'écolage est fixé comme suit, par mois et par enfant :

	garçons	filles
1ère classe, ou classe élémentaire	1 F 00	1 F 00
Autres classes	1 F 50	1 F 25
Salle d'asile (école maternelle)	0 F 60	0 F 60

Ce tarif devient ensuite 1 F jusqu'à 7 ans et 1 F 50 au-dessus de cet âge. Il ne changera plus jusqu'à l'instauration de l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Lorsqu'il deviendra insuffisant, en 1855, il sera encaissé par la commune, qui prendra le déficit à sa charge en payant intégralement les instituteurs. Ce déficit atteindra 3.386 F 55 en 1883.

L'écolage gratuit dans les écoles primaires est consenti, en 1855, à 70 enfants, à 82 en 1860. En 1866, sur 78 enfants, les professions des parents concernent :

15 manouvriers	totalisant 51 enfants
2 cordonniers	" 4 "
1 marchand de chevaux	" 1 "
2 domestiques	" 2 "
1 journalière	" 1 "
1 pêcheur	" 3 "
2 menuisiers	" 5 "
1 couvreur	" 2 "
1 garde-champêtre	" 1 "
1 tourneur en bois	" 1 "
2 cantonniers	" 3 "
1 maçon	" 1 "
1 jardinier	" 3 "

Pour 1870, le total atteint 104 enfants, 122 en 1875, 136 en 1880.

En 1883, au moment des lois Jules Ferry, le corps enseignant comportait :

école de garçons : 1 instituteur et 1 adjoint
 école de filles : 1 institutrice et 1 adjointe
 salle d'asile : 1 directrice et 1 adjointe
 cours d'adultes : 1 directeur

5) LE CADRE DE VIE

5.1. - La ville

La physionomie de Verberie n'a pas radicalement changé au cours du XIXe siècle: une seule nouveauté dans les rues, qui sont pavées : l'apparition, dans les dernières années, de trottoirs. Les toits en chaume disparaissent progressivement : en 1806, on en compte 159 sur un total de 295 (54 %), en 1831, 80 sur 286 (28 %), en 1861, 41 sur 296 (13,8 %), ensuite de quoi la statistique n'est plus publiée.

Le nombre des maisons n'est plus en 1881 que de 312 (il y en avait 326 en l'an X), offrant 503 logements et 96 locaux à usage d'ateliers, de magasins et de boutiques. Ce n'est que dans les dix dernières années du siècle que l'agglomération s'étend vers le nord-est.

Quelques vestiges des anciens temps disparaissent :

- en pluviose an X, démolition des deux tourelles subsistant de la porte de Paris.
- en 1806, démolition de la flèche du petit clocher de l'église, en raison de son mauvais état.
- en 1834, décision de transfert du cimetière jusque là situé autour de l'église.
- en 1845, une grande partie des jardins de l'Hôtel Dieu est supprimée pour devenir la place du Marché.

La Promenade des Remparts, à la lisière ouest, est le lieu de réunion favori : la Compagnie d'Arc s'y exerce, la jeunesse y danse, malgré de fréquentes tracasseries du pouvoir municipal qui craint à la fois des accidents et des désordres. Cette promenade est fermée, à ses deux extrémités, par des barrières qui interdisent le passage aux attelages.

5.2. - Les communications

Verberie est desservi à la fois par la rivière d'Oise, sur laquelle un port est établi, et par deux axes routiers, l'un N-S, l'autre E-O, qui se coupent dans l'agglomération. Si

l'axe N-S, qui relie Verberie à Paris et à Compiègne, est une route "nationale" convenablement pavée, l'axe E-O et le réseau secondaire ne seront longtemps que des fondrières dont l'état ne s'améliore que lentement.

Jusqu'à l'édification, en 1823, d'un pont à péage (10 centimes par personne), on franchissait la rivière par deux bacs : l'un, dit de Rivecourt, situé vers l'emplacement de l'actuel pont du chemin de fer, l'autre à celui du pont routier.

Une desserte supplémentaire est offerte par l'établissement, en 1847, de la voie ferrée Paris-Creil-Saint-Quentin. Mais la ligne passe à plusieurs kilomètres du bourg, sur la rive droite de l'Oise, à Longueil-Sainte-Marie. On a dit à l'époque que c'était pour éviter de pénétrer dans la forêt royale de Compiègne : il semble plutôt que la compagnie du Nord ait jugé que l'établissement d'une station à Verberie ne méritait pas le détour.

Le 31 juillet 1882, mise en service de la ligne de Crépy-en-Valois à Longueil-Sainte-Marie, avec une gare au Nord de l'agglomération, là où le terrain est moins cher. Cette ligne permet de gagner Paris en 2 heures et 10 minutes. A noter qu'entre 1869 et 1893, huit projets sont publiés, proposant tous la desserte de Verberie.

5.3. - L'équipement communal

L'équipement communal se limite, pendant la première moitié du siècle, à une fontaine publique (dans laquelle les animaux ne manquaient pas de boire), trois lavoirs et un réverbère éclairant la fontaine. Il est vrai que, pour la plupart, les maisons disposent d'un puits. En 1843, deux nouveaux réverbères sont installés, puis, en 1866, les 9 réverbères à huile existant sont modifiés pour fonctionner au pétrole, et on y ajoute 9 lanternes.

En 1877, le progrès s'accélère : une usine est installée pour la production du gaz de houille, en vue de l'éclairage public (30 réverbères) et de l'éclairage privé, à raison de 0 F 50 le mètre cube, prix maximum fixé pour les cinquante années de la concession : heureuse époque sans inflation !

Vers la même époque, la commune dispose 10 fontaines dans les rues principales, et offre la distribution de l'eau aux particuliers, à raison de 0 F 30 le mètre cube, avec des abonnements allant de 15 à 40 F par an, selon la consommation prévue.

Par contre, dès 1867, le petit monde des affaires de Verberie s'intéresse au télégraphe privé, en se raccordant au bureau de Compiègne, moyennant une dépense d'environ 1.500 F. L'appareil sera installé à la mairie, et confié à son secrétaire, puis transféré à la poste le 1er avril 1879. Le facteur chargé de distribuer les messages dans l'agglomération est alerté à son domicile par une sonnette électrique.

Enfin, en 1897, le conseil municipal décide de faire participer la commune à la souscription pour l'installation du téléphone : en avril 1898, Verberie communique avec Paris, Pierrefonds, Morienvall et Béthisy-St-Pierre.

CONCLUSION :

La première impression que l'on reçoit de Verberie au cours du XIXe siècle, c'est l'immobilité : l'expansion démographique est médiocre, le nombre des maisons reste stationnaire. La petite exploitation agricole, qui permettait à quelques dizaines de manouvriers et de journaliers, outre la satisfaction d'une partie de leurs propres besoins en nourriture, d'arrondir leurs salaires par la vente des excédents, disparaît au fil des ans. L'agriculture, qui reste la grande activité du pays, se concentre en quelques fermes, utilisant une main d'oeuvre importante, mais entièrement prolétarisée.

Le pays est peu industrialisé, même à la fin du siècle, en 1892, où l'on ne trouve, outre l'usine à gaz, que sept fabriques : une usine de corps gras, une scierie mécanique, une tuilerie, une chamoiserie, un four à plâtre, une vannerie et une fabrique de brosses.

Ainsi, l'activité principale se situe au niveau des artisans et des commerçants-détaillants (il y a très peu de négociants, malgré les facilités de transport que donnent la route Paris-Compiègne, le port fluvial et, plus tard, le chemin de fer). Ces artisans et ces détaillants sont nombreux, et leurs activités couvrent bien tous les besoins usuels de la population et de celle des petits villages d'alentour.

Il y a aussi des rentiers, dont le nombre quadruple de 1806 à 1891, en raison de la stabilité monétaire de l'époque. Mis à part quelques propriétaires importants, il s'agit de petits bourgeois, qui resteraient effacés dans une grande ville, mais qui, à Verberie, font partie des notables, avec les gros cultivateurs, le notaire, les médecins, quelques commerçants et artisans évolués.

Ce sont ces notables qui gouvernent pendant tout le siècle : leur action se borne à gérer (avec prudence et habileté) les intérêts de la commune. Nous avons, il est vrai, constaté à plusieurs reprises des luttes au sein du conseil municipal, mais elles résultent avant tout de rivalités entre hommes de l'équipe dirigeante, sans référence à des options politiques : seul, un certain anticléricalisme, par ailleurs révélateur d'une relative diminution de l'influence sociale de l'Eglise, transparait parfois, sans se déclarer vraiment.

Si l'on ajoute à cette situation très paternaliste le fait que le peuple n'a vraiment été en mesure de choisir ses administrateurs et ses représentants qu'à partir de 1871, on comprend bien que l'opinion publique ait été longtemps inexprimée. Quand le suffrage universel devient une réalité (ne parlons pas de l'intermède de la 2^{ème} République), on constate en moyenne une participation aux scrutins qui ne dénote pas l'enthousiasme de la population :

- 67 % lors des élections au Conseil Général et au Conseil d'Arrondissement
- 75,5 % lors des élections législatives

Tout ceci peut paraître surprenant au cours d'une période si riche en bouleversements, mais il faut se rappeler que Verberie était un bourg tout à fait rural, assez éloigné des grands centres pour ne percevoir qu'un écho amorti des événements politiques et sociaux qui s'y produisaient : c'est ainsi que presque toute la campagne française vécut le XIX^{ème} siècle.

